

Trophée golf

CANAL+ L'OCCITANE
EN PROVENCE

Cahier des Charges Golfs 2019

Le Trophée se joue sur 36 golfs le même jour - **mardi 2 juillet 2019**. Les 2 vainqueurs (un par série sur chaque golf) sont qualifiés pour la Finale au Brésil, disputée sur le golf de Terra Vista (Trancoso) fin novembre 2019.

Nous vous confirmons notre proposition de faire partie des 36 golfs sélectionnés pour les épreuves qualificatives du Trophée Golf Canal Plus - L'Occitane en Provence 2019 aux conditions suivantes :

1. JOUEURS

Pour mémoire, les joueurs doivent :

- être licenciés de la Fédération Française de Golf
- être abonnés à une offre du Groupe CANAL+
- s'être acquittés du « droit de jeu » de 80€ - 50€ TTC sont reversés au golf, 30€ TTC sont conservés par Kalika
- être nés avant le 2 juillet 2001 (**18 ans et plus**)
- être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

2. INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises par internet directement auprès de Kalika.

La date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 21 juin 2019 (23h59)**

Le nombre de participants est limité à **120 joueurs par golf**.

Les heures de départ devront être mises en ligne au plus tard le 1er juillet au matin.

3. FORMAT DE JEU

L'épreuve se joue en **stableford individuel mixed up sur 18 trous**.

2 séries mixtes +n à **14,4 et de 14,5 à 24,4**. Les index supérieur à 24,4 seront ramenés à 24,4 maxi.

Le tirage des départs devra se faire du trou n°1, en respectant l'ordre croissant des index, échelonnés toutes les 10 minutes à partir de 7h30 en **3 balles**.

4. CLASSEMENT

Classement net mixte exclusivement, un qualifié par série. En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés seront départagés en Net sur les 9, 6, 3 et dernier trou ; si l'égalité subsiste, le départage s'effectuera sur le 17ème, 16ème, etc.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Formé du Directeur du Golf ou de son représentant et d'un représentant de l'Association Sportive du Club organisateur.

Toutes les inscriptions seront sujettes à l'approbation du Comité qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser ou, les ayant acceptées, de les refuser sans donner les raisons de sa décision.

Le Comité peut demander à tout joueur de justifier de manière indépendante de son niveau de jeu.

Le Comité peut disqualifier tout joueur qui aura donné une fausse information sur son bulletin d'inscription.

En cas d'intempérie ou de circonstance exceptionnelle, le Comité pourra suspendre le jeu. Le Comité fera le maximum pour reprendre le jeu au plus vite et terminer ainsi le tour conventionnel.

S'il n'était pas possible de terminer les 18 trous en une journée, le classement pourrait se faire sur 9 trous.

En cas d'inscriptions en nombre insuffisant le Comité peut annuler la qualification.

6. ORGANISATION SPORTIVE

Kalika enverra par mail avant le vendredi 29 juin la liste des participants à l'épreuve sous forme de liste Excel comportant le nom, prénom et numéro de licence de chacun des participants.

Tableau officiel : Le Club doit mettre à disposition un tableau officiel pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition. La liste des départs devra être consultable par les compétiteurs au plus tard la veille dès 12h00 sur le site de la FFGolf ou le tableau officiel du Club organisateur.

7. FORFAITS (SCRATCHS)

Aucun remboursement de greenfee (droit de jeu) ne sera prévu en cas d'annulation de participation, sauf sur présentation d'un justificatif médical et ce uniquement si l'annulation a été faite avant le 20 juin 2019 - 23h59 inclus.

8. RESULTATS

Les résultats doivent être envoyés impérativement, au plus tard 48 heures après la clôture de l'épreuve, par mail sous forme "RMS Clubs" à Kalika (voir contact ci-dessous) accompagnés de la fiche qualifiés (en pièce jointe).

9. CADEAUX DE DEPART

Le golf reçoit les cadeaux de la marque « L'Occitane en Provence », une dotation en eau (Nestlé Waters) et 30 douzaines de balles siglées Canal+ (3 balles par joueur).

Les cadeaux de départ sont à distribuer à chacun des participants de l'épreuve qualificative.

10. REMISE DES PRIX

Le club devra organiser, à sa charge, un **cocktail de remise des Prix** au cours de laquelle 2 trophées seront à remettre à chacun des 2 qualifiés ainsi que des cadeaux L'Occitane pour les second et troisième de chaque série.

11. CONTACTS KALIKA

Pour tout problème avant ou pendant l'épreuve qualificative, contacter Kalika au 01 47 95 18 19.

Le jour de la compétition, un arbitre et notre équipe se tiennent à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Kalika - 2, rue Allouard - 92420 Vaucresson - 01 47 95 18 19 - Mail : ca@kalika.org

KALIKA

BERNARD PASCASSIO ORGANISATION